



Mes écrits au *Devoir* et à *L'actualité* ont été repris samedi par les ministres Jean-François Lisée et Pierre Duchesne. On m'a instrumenta-Lisée!

En désespoir de cause, tirant de l'arrière dans les sondages, les ténors péquistes ont agité l'épouvantail des années libérales, désormais sous la loupe de l'Unité permanente anticorruption (UPAC). L'édifice du PLQ est rempli de vices cachés, ont-ils dit en substance.

Ils ont repris une partie de [cette chronique](#) , dans laquelle j'affirmais:

«Si j'étais Philippe Couillard, je claquerais des dents. À quelques jours du déclenchement probable de la campagne électorale, l'UPAC se remet curieusement à brasser la ruche du financement illégal des partis provinciaux.»

C'était le 1er mars, après les perquisitions menées aux bureaux de la firme de génie conseil Roche et à la résidence de son ancien vice-président, Marc-Yvan Côté.

MM. Lisée et Duchesne ont également cité cet extrait d'une chronique publiée samedi dans [Le Devoir](#) , dans le cadre d'un dossier sur le bilan de la campagne. J'y écrivais:

«Combien? Combien d'ex-ministres, collecteurs de fonds, ingénieurs et entrepreneurs liés au PLQ (la seule formation qui a fait l'objet de perquisitions à ce jour) seront embarrassés par les travaux de la commission Charbonneau et la conclusion des enquêtes de l'UPAC? Et quel sera le prix politique à payer pour Philippe Couillard?»

Que s'est-il passé entre le début et la fin de la campagne? Un consortium de médias dont fait partie *Le Devoir* a obtenu partiellement les déclarations assermentées faites par les policiers, afin d'obtenir l'autorisation judiciaire pour mener des perquisitions chez Roche et chez M. Côté, un vieux routier de l'organisation politique.

Ces informations sont frappées d'une ordonnance de non-publication qui sera levée en partie vendredi prochain, à 17h. Au pif, je dirais que ces informations vont surtout conforter péquistes et libéraux dans leurs certitudes. Les uns vont crier au loup, les autres vont rappeler que le passé appartient au passé.

Dans leur conférence de presse, les ministre Lisée et Duchesne se sont beaucoup emballés. Ils ont confondu la perquisition réalisée en juillet dernier à la permanence du PLQ avec les perquisitions récentes chez Roche et Marc-Yvan Côté. Même si toutes les perquisitions menées jusqu'ici font partie d'une seule et même enquête, le projet Joug, les enquêteurs n'ont pas obtenu un mandat unique. À chaque fois qu'ils veulent faire une perquisition, ils doivent convaincre un juge du bienfondé de leur démarche. Et à chaque fois, les journalistes essaient d'obtenir une partie des informations, dans le cadre de requêtes dont ma collègue Isabelle Richer [explique ici](#) les fondements d'une manière claire et cohérente.

Les documents nous reviennent toujours avec un important caviardage. Des passages sont noircis par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), principalement pour ne pas compromettre l'enquête en cours, préserver la réputation de tiers innocents, protéger des sources et des informateurs, et respecter le principe de la présomption d'innocence.

Les informations contenues dans les documents publics nous permettent d'affirmer que le PLQ est la cible d'une enquête pour du financement illégal en échange de contrats publics, le tout avec une touche de collusion. Les policiers enquêtent sur des allégations de complot, fraude, abus de confiance, corruption de fonctionnaire, fraude envers le gouvernement et contribution d'entrepreneurs à une caisse électorale.

Une élection et ses secrets

Écrit par Brian Myles

Dimanche, 06 Avril 2014 22:00 -

L'UPAC a ciblé au moins 11 personnes, dont l'identité reste secrète. Les policiers s'intéressent notamment à une activité de financement tenue au restaurant Louis-Hébert, à Québec, où l'ex-ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, était l'invitée d'honneur. Ils s'intéressent aussi au rôle de Marc Bibeau, président de Schokbéton et grand argentier du PLQ sous Jean Charest.

Personne n'a encore été accusé, et les informations contenues dans les documents ne constituent pas de la preuve. Il s'agit tout au plus d'allégations et de soupçons de la police.

Jean-François Lisée et Pierre Duchesne ont lancé quelques faussetés durant leur conférence de presse, et il m'apparaît important de clarifier les faits.

D'une part, les journalistes ne sont pas empêchés de révéler l'identité des 11 cibles de l'UPAC. Ils ne connaissent même pas leurs noms, et ils ne les connaîtront pas plus le 11 avril après la levée des ordonnances de non-publication dans les dossiers de Roche et Schokbéton.

D'autre part, si l'ordonnance de non-publication court jusqu'au 11 avril, ce n'est pas en raison de manœuvres de l'avocat du PLQ. C'est parce que le procureur responsable du dossier au DPCP était en vacances.

Les péquistes et bien des citoyens allergiques à la corruption ne comprennent pas que les électeurs puissent s'apprêter à reconduire le PLQ au pouvoir, après un purgatoire de 18 mois, alors que l'UPAC et la commission Charbonneau s'intéressent au financement illégal de la formation.

Les journalistes ont écrit tout ce qu'ils pouvaient écrire sur le projet Joug. [La Presse](#) a même poussé le dossier un peu plus loin en affirmant que les enquêteurs s'intéressaient aussi au financement du PQ. Dans les années 90, les firmes de génie conseil se seraient réparti le marché des contrats publics lors de ventes aux enchères annuelles. Les bénéfices seraient retombés dans les coffres du PQ (une information niée par Pauline Marois).

Je l'ai dit et je le redis: les Québécois devront se résigner à voter sans connaître l'étendue du

Une élection et ses secrets

Écrit par Brian Myles

Dimanche, 06 Avril 2014 22:00 -

marasme lundi. Mme Marois et sa garde rapprochée devront faire un sérieux examen de conscience. Il n'y avait aucune urgence à déclencher une élection. Avec un peu de patience, un peu de temps, la commission Charbonneau et l'UPAC auraient pu arriver à des résultats concrets. Et les électeurs auraient pu voter en toute connaissance de cause.

* * *

À propos de Brian Myles

Brian Myles est journaliste au quotidien [Le Devoir](#) , où il traite des affaires policières, municipales et judiciaires. Il est présentement affecté à la couverture de la commission Charbonneau. Blogueur à [L'actualité](#) depuis 2012, il est également chargé de cours à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). On peut le suivre sur Twitter : [@brianmyles](#)

.

Cet article [Une élection et ses secrets](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#) .

Consultez la source sur Lactualite.com: [Une élection et ses secrets](#)